# Langue étrangère I – Anglais

**UE 10**

**Enseignant(s) responsable de l'UE :** Linda LEONORA

| | |
|---|---|
| **Année d'études** | Bloc 1 |
| **Acronyme** | GHU13LG1 |
| **Nombre de crédits ECTS** | 6 (facteur de pondération) |
| **Volume horaire** | 65 h (Q1 26 / Q2 39) |
| **Période de l'année** | Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2 |
| **Niveau du cycle** | 1er cycle |
| **Cadre européen de certification** | Niveau 6 |
| **Caractère dans le programme** | Cours obligatoire dans le programme |
| **Langue(s) d'enseignement** | Anglais |
| **Coordonnées du service** | Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles |
| **Mode d'évaluation** | Unité évaluée en épreuve intégrée |
| **UE prérequises** | Néant |
| **UE corequises** | Néant |

## Liste des activités d'apprentissage

| Activité d'apprentissage | Volume horaire | ECTS | Présence obligatoire |
|---|---|---|---|
| **GH13ANG1** Anglais 1 | 65 | 6 | NON |

## Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. assure au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et une anticipation de ses besoins.
- **RE02.1** ARES. 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
- **RE02.9** ARES. 2.9 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière

## Autres connaissances ou compétences prérequises

### Anglais 1

Niveau linguistique conseillé:  B1 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

## Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

### Anglais 1

**Objectifs**

Acquisition des 4 compétences de l'apprentissage des langues étrangères :

- compréhension à la lecture

- compréhension à l'audition

- expression écrite

- expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau linguistique **B2 (-) selon le CECR** ( Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères.

**Contenu**

Activités d'expression orale (mise en situation, jeux de rôle,présentations,...) et écrite (prise de notes, correspondance, rapport, ...) dans un contexte professionnel de l'hôtellerie et de la restauration.

Activités de compréhension à l'audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant des domaines de l'hôtellerie et de la restauration.

Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux.

Exercices visant le choix de registre approprié.

Mise en contact avec les aspects culturels de la langue cible.

## Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

### Anglais 1

Méthode d'enseignement interactive centrée sur l'apprenant nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.

## Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

### Anglais 1

A l'issue du cours "Anglais 1", l'étudiant·e identifie ses points forts et ses points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat.

Expression orale

Prend part à une conversation:

- prend part sans préparation à une conversation continue sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité)

- échange des informations précises et nécessaires au bon déroulement des diverses tâches des professionnel·les de l'hôtellerie et de la restauration

- communique et interagit avec les client·es de situations habituelles relatives aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration (ex : réservation par téléphone, service en salle, accueil réception)

S'exprime oralement en continu:

- raconte des expériences et des événements

- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets

- présente oralement sa formation et son expérience professionnelle éventuelle

- décrit les points essentiels d'un texte lu et exprime ses réactions

- réalise une courte présentation sur des sujets courants relatifs aux activités de l'hôtellerie et à la restauration

Expression écrite

- écrit des notes et messages courts

- écrit une lettre ou courriel professionnel courant

Compréhension à l'audition

- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs à l'hôtellerie et à la restauration

-saisit l'essentiel d'un message audio(visuel) en rapport avec l'hôtellerie et la restauration, pour autant que ce message soit relativement distinct et accessible

Compréhension à la lecture

- comprend des textes essentiellement rédigés dans un langage courant ou relatif à l'hôtellerie et à la restauration

- identifie les points essentiels et la conclusion d'un paragraphe ou d'un texte

- comprend la description d'événements, les questions posées, les requêtes, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres ou courriels professionnels

## Description des supports de cours indispensables

| Description | Accès à la source | URL |
|---|---|---|
| **Toute l'UE :**<br><br>Manuel de cours : Stott, T. et Pohl, A. **"Highly Recommended 2". English for the hotel and catering industry**, Student's Book, Oxford University Press, 2010.<br><br>(33 €) | — | — |
| **Toute l'UE :**<br><br>Articles, documents audio(visuels) et notes de l'enseignante distribués en cours et publiés sur le campus numérique | Ce support de cours est disponible sur le campus numérique | — |

## Description des références et des supports complémentaires

| Description | Accès à la source | URL |
|---|---|---|
| **Toute l'UE :** | — | — |

## Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

**Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.**

**Janvier**

**Ensemble de l'UE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Examen écrit | 30 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |

**Type d'évaluation :** L'évaluation du Q1 consiste un examen écrit.

- *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*

| Janvier bis | | | |
|---|---|---|---|
| **Ensemble de l'UE** | | | |
| Examen écrit | 30 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |

- *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*

| Juin | | | |
|---|---|---|---|
| **Ensemble de l'UE** | | | |
| Évaluation continue | 30 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |
| Examen écrit | 40 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |

**Type d'évaluation :** L'évaluation du Q2 consiste en une évaluation continue et un examen écrit.

- *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*

**Examen écrit**

**Examen à livre fermé.**
**Type de questions :** Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)
**Durée:** examen de 2 heures 30 min

**Evaluation continue**

La **participation à toute évaluation** continue pendant le quadrimestre est **obligatoire.**

Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.  L'étudiant·e est tenu·e de **justifier** toute **absence** par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce **document** est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET à l'enseignant·e** dans les **deux jours** ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le **motif** d'absence est **approuvé** par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la **séance de rattrapage** organisée pendant les cours à la **fin du quadrimestre**. Toute absence à cette séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les **absences justifiées** aux **présentations orales**, la date de **récupération** sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La **participation active** au cours fait partie intégrante de l'**évaluation**.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont **pas dispensatoires**.

La note obtenue en évaluation continue ne sera pas reportée en deuxième session. **L'étudiant qui échouera en janvier, sera tenu de présenter un examen écrit et un examen oral en seconde session.**

| **Août** | | | |
|---|---|---|---|
| **Ensemble de l'UE** | | | |
| Examen écrit | 70 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |
| Examen oral | 30 % | Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes) | Examen à livre : Livre fermé |

L'examen écrit dure 3 heures et l'examen oral dure 15 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la **totalité** de la matière vue pendant l'année.

- *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*